

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI (2923)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI (2923)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	590	329	329	32

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI (2923)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	137	59	59	4	12,5 %
			Masculin	453	270	270	28	87,5 %
			Total	590	329	329	32	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI (2923)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	40	25	25	6	18,8 %
				AB	102	100	100	16	50 %
				B	144	142	142	8	25 %
				TB	53	53	53	2	6,3 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				Total	343	324	324	32	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	4	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	TB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	166	4	4	0	
				AB	58	0	0	0	
				B	12	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	5	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	242	5	5	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI (2923)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	317	303	303	30	93,8 %
			En réorientation	27	18	18	1	3,1 %
			Non scolarisés	36	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	208	6	6	1	3,1 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	590	329	329	32	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI (2923)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	269	259	259	23
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	55	51	51	8
			Autres doublettes	17	13	13	1
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI (2923)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	78,9 %	80,2 %	80,2 %	71,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	16,1 %	15,8 %	15,8 %	25 %
		Autres doublettes	5 %	4 %	4 %	3,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les résultats scolaires de première et de terminale	enseignements de spécialités	Essentiel
	Les résultats du baccalauréat anticipé	Notes de français	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité générale	Appréciation du chef d'établissement	Très important
	Méthode de travail et autonomie	Champ "Méthode de travail" et "Autonomie" de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Implication	Appréciations portées sur les bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aptitude à poursuivre en post-bac	Avis du conseil de classe	Très important
	Le projet de formation	Expression de la motivation au travers de la lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'absence de mathématiques en terminale.

Des spécialités non scientifiques en terminale.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission utilise l'outil d'aide à la décision fourni par la plateforme pour trier les dossiers des élèves inscrits dans un lycée français y compris ceux situés à l'étranger.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission recherche des profils mathématiques et physiques ou mathématiques et sciences de l'ingénieur. Ces deux profils sont les plus adaptés même si d'autres profils incluant des sciences peuvent candidater et bien réussir ; un minimum de mathématiques et de physique est cependant indispensable. L'option mathématiques expertes est également appréciée.

Pour les candidats inscrits dans les établissements étrangers (hors lycée français), il faut présenter une scolarité comparable à celle dispensée en France et disposer du TCF (test linguistique du ministère de l'éducation nationale).

Pour les candidats à l'internat, le dossier social étudiant doit être obligatoirement complété, pour les autres cela est conseillé. En effet il faut être boursier pour obtenir la chambre d'internat car il s'agit en fait de chambres du CROUS située à proximité (200 m environ). De plus le fait d'être boursier permet d'obtenir une baisse importante des frais d'inscription aux concours en deuxième année.

Signature :

ERIC GOUGEAUD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Dumont d'Urville Laplace